

	<p>Ecole Primaire Jean-Loup CHRETIEN 94 rue des Ecole 59840 PREMESQUES</p>	
--	--	---

Compte rendu du conseil d'école du : mardi 30 juin 2020

Ordre du jour : bilan des rentrées du 11 mai et du 22 juin – OCCE – Evaluation projet d'école - Présentation des classes pour l'année prochaine – travaux dans l'école et aux abords de l'école – Question des parents.

Présents :

Enseignants : Mesdames Terrier, Huchette, Gueguen, Schmidlin, D'Allende, Petitjean, , Messieurs Bernard et Dubreucq

Représentants de parents d'élèves : Messieurs Desmet, Scannapieco, Vanhonacker, Wemeaux, Guilbert, Mesdames Zaghib, Mahieu

Représentant de la municipalité : Mesdames Alliot, Tybou, Annaert, Van Eeck

Absents excusés : Mesdames Defrémont, Guimier, Portet

Secrétaire de séance : Monsieur Cyrille Bernard

Présentation des membres de la municipalité nouvellement élus.

1- Bilan des rentrées du 11 mai et du 22 juin.

Peu d'élèves de retour le 11 mai pour deux raisons : retour basé sur la participation volontaire des familles mais aussi et surtout soumis à un protocole sanitaire très contraignant.

Le 22 juin : 93% des élèves sont revenus à l'école grâce à l'allègement du protocole sanitaire. Le non-retour d'un petit nombre d'élèves est justifié, dans la plupart des cas, par la présence dans leur entourage d'une personne fragile.

2- OCCE

Solde : au 26 juin : 13536.32€

De ce solde, il faut enlever 2950€ : chèques des parents encaissés et à rembourser vis-à-vis d'un séjour prévu à Paris pour les cm1-cm2 les 13 et 14 juin 2020. Nous sommes en litige avec la Ligue de l'Enseignement qui refuse de rembourser l'acompte de 1404€ versé le 15 octobre et qui propose un avoir valable 18 mois à la place. Or nous devons rembourser les parents. L'école a monté un dossier afin que l'assurance de l'OCCE prenne le relais et essaie d'obtenir ce remboursement. Il est inadmissible que la Ligue de l'Enseignement mette ainsi les écoles en difficulté et ne tiennent pas compte du fait que quoiqu'il en soit, les parents doivent être remboursés.

Ce solde comprend les dons de l'association *Les enfants d'Abord* pour financer les différents projets de l'école (Paris, Classe de Mer et sorties CE1, CE2). Ces dons vont être répercutés sur les projets de l'année prochaine : Classe de mer de CP/CE1 en octobre, classe de neige des CM1/CM2, classe verte des GS/CP en avril.

Les comptes de l'OCCE seront clos le 31 août.

3- Evaluation projet d'école

L'évaluation du projet d'école est partielle étant donné la période de confinement (en pj). La question de l'ASSN (attestation de savoir nager) pour les CM2 est posée. Étant donné que les CM2 ne vont pas à la piscine (dont les créneaux sont réservés aux classes de GS, CP, CE1) il paraît cohérent de ne pas donner cette attestation en CM2. En ce qui concerne ces créneaux, nous sommes pour l'instant en attente des nouvelles de la piscine de Saint André qui doit nous les attribuer.

4- Présentation des classes pour l'année 2020-2021

a. Constat

Nous constatons une baisse importante des effectifs due à deux facteurs :

- la population vieillit à Prêmesques, peu de renouvellement des familles.
- départ d'élèves en élémentaire : en cm1 pour s'assurer une place dans un collège privé en 6^{ème}, en ce1 pour suivre les frères et sœurs qui partent dans le privé. Plusieurs déménagements ont aussi affecté ce nombre d'élèves.

Il était prévu que l'école perde une classe pour la rentrée de septembre 2020. La crise sanitaire a changé la donne pour une année, l'école reste donc à 9 classes, mais avec la perspective d'une fermeture de classe pour la rentrée de septembre 2021.

A ce jour, nous avons 170 élèves inscrits pour la rentrée (68 maternelle / 102 élémentaire). Pour mémoire :

- 2017-2018 : 204 élèves (71 maternelle / 133 élémentaire)
- 2018-2019 : 201 élèves (77 maternelle / 124 élémentaire)
- 2019-2020 : 186 élèves (64 maternelle / 122 élémentaire)

b. Les classes

Maternelle :

Madame Defrémont : 5 TPS – 10 PS – 7 MS : 22 élèves

Madame Terrier : 6 TPS – 7 PS – 10 MS : 23 élèves

Madame Huchette – GS : 23 élèves

Soit 68 élèves de maternelle

La mairie annonce qu'elle envisage le recrutement d'une nouvelle ATSEM pour la rentrée.

Elémentaire :

Madame Guimier : CP – 15 élèves

Madame Le Moine – CE1A : 15 élèves

CE1B : 14 élèves

Madame Petitjean – CE2 : 16 élèves

Madame Dewasme – CM1 : 27 élèves

Madame D'Allende – CM2 : 15 élèves

Soit 102 élèves en élémentaire

Il est précisé que, comme cette année, lorsque les élèves de ce1 seront regroupés avec une enseignante pour faire sport (3h par semaine), la deuxième enseignante prendra un petit groupe d'élèves en cm1 en priorité en lien avec le travail de l'enseignante de cette classe.

5- Travaux dans l'école

Un budget de 7500€ est alloué à l'école par la municipalité pour les fournitures scolaires et le fonctionnement administratif de l'école. Ce budget est identique aux années précédentes. Vu les faibles effectifs, il n'a pas été alloué de budget supplémentaire pour les manuels scolaires et les fichiers comme l'année dernière.

En termes de budget d'investissement, la municipalité a été sollicitée pour l'installation d'un TBI en classe de CE1 et pour un nouvel ordinateur pour la direction. Les rideaux des classes de Grande Section, ce1, cm2 et du dortoir seront changés.

Point de la municipalité sur les travaux effectués et en cours :

- Les travaux sont presque terminés
- * Il reste l'électricité du préau à réaliser
- * Quelques finitions sont prévues dans les toilettes

- * L'aménagement des portes des toilettes sous le préau est à revoir avec un probable changement d'ouvrant d'une des deux portes des toilettes.
- * Une rambarde doit être installée pour entraver l'accès au toit-terrasse du préau.
- * Le toit du côté des maternelles est pratiquement fini.
- * Une nouvelle signalétique avec le nom de l'école sur le bandeau du préau est envisagée.
- * Un aménagement paysager (*dans le cadre de la boucle prêmesquoise*) autour de l'école est en cours avec des plantations.

6- Question des parents

- De nombreux enfants sont venus en vélo ces deux dernières semaines, et notamment venant du quartier de la Montagne. A l'heure où l'on veut encourager les déplacements faiblement énergivores, il semble urgent de sécuriser la rue Charles de Gaulle en créant des pistes cyclables, et en mettant un système réellement efficace pour empêcher les voitures de rouler trop vite (feu qui passe au rouge si le véhicule dépasse la vitesse autorisée, comme cela se fait dans de nombreuses communes). Il existe également un problème avec la signalétique d'entrée et de sortie de la commune : un panneau fin de Prêmesques vers Pérenchies alors qu'on est encore à Prêmesques.

La mairie répond que cette route dépend de la MEL. Un rendez-vous est pris avec la MEL ce vendredi 3 juillet. La MEL envisage la piste de mise en place de priorités à droite, ce qui paraît insuffisant aux parents d'élèves. La municipalité insiste sur l'importance de ce sujet à régler pour elle.

Les parents proposent la mise en place de dos d'ânes, d'un radar pédagogique, d'un feu tricolore : ils insistent sur une solution rapide à trouver pour éviter tout drame.

- Le garage à vélos s'avère un peu petit, vu le nombre de vélos. Il serait aussi judicieux de le couvrir (système de carport) afin que les vélos soient à l'abri en cas de pluie ou de fortes chaleurs.

La mairie note la proposition pour étudier la faisabilité d'un abri et pour réaliser un décompte du nombre d'arceaux disponibles pour les vélos.

- Les parents proposent d'étudier la possibilité de garder le système d'entrées multiples mis en place depuis le retour à l'école post-confinement, avec 3 entrées distinctes. Cela permet d'alléger le grand nombre d'enfants entassés devant la grille principale. La mairie et le corps enseignant vont étudier la faisabilité d'un tel projet, notamment le besoin réel auprès des parents.
- Des félicitations sont adressées réciproquement et mutuellement à la directrice de l'école, aux enseignants, aux membres du Conseil municipal, au personnel de mairie et aux parents pour la gestion de la période du confinement et de la reprise progressive de l'école à partir du 11 mai 2020.

La séance est levée à 19h17